

Le 7 juin 2024
TECH 2024-167

Service Technique

Le Maire de la commune de PAREMPUYRE (Gironde) ;
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et les articles L.2211-1 ;
Vu le code de la Route ;

Considérant le tir d'un feu d'artifices à l'occasion de la manifestation de la Fête Nationale du 14 juillet se déroulant sur la parcelle AO 35, rue de la gare, le 13 juillet 2024 ;

Considérant l'ampleur de la manifestation et le nombre très important de spectateurs assistant au tir,

Considérant que pour assurer la sécurité des spectateurs et, de manière générale pour garantir le maintien de l'ordre public, il est nécessaire de régler la circulation ;

ARRÊTE

Article 1 :

La circulation et le stationnement rue de la gare seront interdits y compris aux riverains à partir de 19 h 30 le samedi 13 juillet 2024

Au dimanche 14 juillet 2024 jusqu'à 01h00 dans sa partie comprise entre la rue des Chênes et le parking de L'Art Y Show.

Seuls les véhicules de secours et des services publics seront autorisés à circuler.

Article 2 :

Le stationnement sera interdit rue de Bordeaux dans sa partie comprise entre le rond-point porte du Médoc et la rue Anna de Noailles à partir de 20h 00 le 13 juillet 2024 jusqu'à 01h00, le 14 juillet 2024.

L'ensemble de la gravière sera interdit au public du 13 juillet 2024 8 h 00 au 14 juillet 2024 6 h 00.

Seuls les véhicules de secours et des services publics seront autorisés à circuler.

Article 3 :

Ces interdictions seront matérialisées par des dispositifs de sécurité installés par les Services de la Ville.

Article 4 :

Le numéro d'urgence à contacter est le 06/08/91/62/36

Article 5 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur Le Préfet de la Gironde ;
Monsieur le Directeur Général des Services
Monsieur le Directeur des Services Techniques
Monsieur le Directeur du SDIS 33

Madame et Messieurs les Agents de la Police Municipale

Monsieur le Commandant la Brigade de Gendarmerie de BLANQUEFORT ;

Lesquels sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté



Béatrice de FRANÇOIS


Maire de Parempuyre